

**PROCES-VERBAL**  
**De la réunion du Conseil Municipal**  
**Du Lundi 11 Janvier 2021 à 20h00**

Par convocations individuelles adressées le 6 Janvier 2021 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 11 Janvier 2021.

L'an deux mille vingt et un, le onze janvier à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

**Présents** : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Stéphanie Fischer, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Bruno De Arcangelis, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Christelle Le Goff Marcos.

**Absent**: Monsieur Bernard Domingues

**Absents excusés** : Messieurs Mathieu Courtade et Thierry Duclos

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Madame FISCHER Stéphanie est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Vœux 2021
2. Dossier FAR 2021 (dossier à finaliser avant le 31 Janvier 2021)
3. Budget investissement, Restes à réaliser 2020
4. Dossier subvention : mobilier église et borne incendie
5. Subventions pour les Associations 2020 2021
6. Délibération attribution cabane de chasse (cabane de Monsieur Lannes Claude)
7. Changement d'emplacement des containers à verre, papier et vêtements
8. Mise à jour de la liste des personnes vulnérables
9. Questions diverses

**1) Vœux 2021 :**

Monsieur le Maire souhaite ses vœux aux conseillers et les informe que 300 cartes de vœux sont commandées (société Imao Studio) pour les distribuer aux habitants.

**2) Dossier FAR 2021 (dossier à finaliser avant le 31 Janvier 2021) :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la demande de subvention concernant le FAR est à finaliser avant le 31 Janvier 2021.

**3) Budget investissement, Restes à réaliser 2020**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réfléchir aux futurs investissements pour prévoir les crédits au budget 2021 :

- Déplacements des containers à verre, papier et vêtements
- Défense incendie : borne à rajouter, puisage sur l'Adour, puisage au Château
- Toiture de la Mairie : charpente et isolation (voir pour subventions : DETR et FRI)
- Toilettes publiques au Tostadium (voir devis)
- Extension du hangar communal : demande de devis
- La voirie : prévoir des radars pédagogiques soit avec le SDE ou la société Elancité. Monsieur le Maire propose de faire un état des lieux de la sécurité routière dans le village.
- Façade des portes pour la cuisine de la cantine (devis en cours)
- Bâtiments communaux : besoin de 2 jardinières en béton lavé et de 2 tables pour l'extérieur.
- Signalisation : besoin de 2 panneaux « stop » et de 2 panneaux « voie sans issue » (voir amendes de police)
- Eclairage public : prévoir d'installer l'éclairage au niveau des arrêts de bus, besoin également au chemin du bois et à la rue du Pic du Midi (faire un état des lieux).

#### **4) Dossier subvention : mobilier église et borne incendie**

Monsieur le Maire informe les conseillers que des subventions sont en cours concernant le mobilier de l'église et la borne incendie.

#### **5) Subventions pour les Associations 2020 2021**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la pandémie de la Covid-19, la mairie n'a pas versé de subventions aux associations. Pour percevoir cette aide, chaque Président d'association, doit fournir une demande avec le projet qu'elle souhaite réaliser ainsi que le bilan financier (aide si nécessaire). Pour l'année 2020, il a été décidé par la Conseil Municipal de verser les subventions prévues à l'ADMR et à l'Amicale des Maires. L'association Saint Martin et le Comité des fêtes ont demandé à ne pas percevoir la subvention 2020, la pandémie ayant empêché la réalisation des activités et pour ne pas grever les finances de la commune en cette année difficile. En ce qui concerne l'année 2021, la municipalité décide de subventionner le Comité des Fêtes, l'Amicale des Bleuets, l'Association Saint Martin, l'Amicale des Maires et l'ADMR. L'association Tostat en fleur étant en sommeil, le conseil municipal ne versera pas de subvention dans l'attente de son devenir.

#### **6) Délibération attribution cabane de chasse (cabane de Monsieur Lannes Claude)**

Monsieur Christian Fosseries s'est porté candidat pour reprendre la cabane de chasse de Monsieur Claude Lannes. Une convention tripartite sera établie entre M. Fosseries, la commune de Tostat et l'ONF.

Le conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité.

#### **7) Changement d'emplacement des containers à verre, papier et vêtements**

Il est constaté de nombreux et récurrents dépôts d'ordures à côté des différents containers (vêtements, verre et papiers), ainsi que des dépôts hors des containers. Monsieur le maire et les conseillers proposent donc de déplacer les containers à verre, à papiers et à vêtements. Monsieur le Maire propose de faire une étude technique et financière pour enterrer le container à verre et à papiers et de s'informer si ce projet peut être subventionné. Après discussion, le conseil municipal propose de déplacer tous les containers près du cimetière (près du grand portail).

## **8) Mise à jour de la liste des personnes vulnérables :**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Préfecture demande d'établir une liste de personnes vulnérables. Pour cela, un tableau récapitulatif a été établi par quartier pour permettre, de recenser toutes ces personnes (personne isolée ou vulnérable, date de naissance, aide de la famille, de voisins ou d'un tiers, accès internet, numéro de téléphone).

## **9) Questions diverses :**

- Madame Christelle Le Goff Marcos propose que l'éclairage public soit éteint de minuit à 6 heures du matin en semaine. Il est également proposé d'éteindre le projecteur qui illumine le clocher de l'église à partir de 22 heures-23 heures.
- Monsieur Hyacinthe Garcia a proposé la réactualisation du règlement concernant le cimetière. Il est également soumis au vote du conseil la révision des tarifs. Le conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité.
- Il reste 60 stères de bois de chauffage qui n'ont pas été vendu et 18 stères de peupliers. Il est proposé de relancer une campagne de vente de ce bois (publication dans le prochain bulletin municipal).

## **Bilan de la réunion d'information avec la Communauté des Communes :**

- Concernant la micro crèche, Monsieur le Maire demande aux conseillers de nommer un référent et après discussion, Monsieur Lheullier Sylvain est nommé.
- La directrice de l'école avait sollicité la mairie pour l'utilisation de la salle des fêtes pour les activités sportives. Précédemment le conseil municipal avait déjà décidé que la salle des fêtes ne serait pas mise à disposition pour les activités sportives notamment avec ballon. Après concertation avec la communauté de communes, la salle des fêtes ne pourra pas être mise à disposition de l'école de manière récurrente dans la mesure où il n'y a pas de personnel pour l'entretien et la mise en œuvre du protocole sanitaire. (Le 1er ministre a indiqué le 14 janvier dernier que les activités périscolaires en intérieur étaient suspendues).
- Des travaux pour le cloisonnement de la pièce où se trouve la chaudière étaient prévus. Mais, le bâtiment de l'école a un besoin important de travaux. Pour ne pas réaliser de petits travaux au coup par coup, il a donc été décidé avec le président de la Communauté de Commune Adour Madiran de réaliser un diagnostic du bâtiment afin de déterminer et de chiffrer les travaux de rénovation du bâtiment. Il sera demandé à l'ADAC de réaliser ce diagnostic. Un courrier co-signé par le président de la CCAM et le maire de Tostat sera envoyé à l'ADAC. Le conseil municipal autorise à l'unanimité la signature de ce courrier et la demande de diagnostic pour le bâtiment de l'école.

Dans l'attente, le remplacement de la chaudière fuel peut être envisagé. Pour cela, la CCAM va faire réaliser des devis.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 heures 30.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA